

GRILLE TARIFAIRE

De la Régie d'Enlèvement et de Valorisation des Ordures Ménagères (REVOM)

À compter du **1^{er} janvier 2026**, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) est instaurée pour les **46 communes** du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Tarifs particuliers (ménages en habitat individuel)

Type de logement	Foyer	Part fixe Incluant les 13 levées	Part variable / Levée 14 ^{ème} à 19 ^{ème} levées	Part variable / Levée 20 ^{ème} levée et plus
Individuel	1 à 2 personnes	234,00 €	2,30 €	5,00 €
Individuel	3 à 4 personnes	339,00 €	4,60 €	9,00 €
Individuel	5 personnes et plus	444,00 €	6,80 €	14,00 €

Tarifs en point de regroupement (problèmes d'accès pour la collecte)

Type de logement	Foyer	Part fixe Incluant les 13 levées	Part variable / Levée 14 ^{ème} à 19 ^{ème} levées	Part variable / Levée 20 ^{ème} levée et plus
Regroupement	Foyer	250,00 €	-	-

Tarifs logement collectifs (immeubles de plus de 6 logements)

Type de logement	Foyer	Part fixe Incluant les 13 levées	Part variable / Levée 14 ^{ème} à 19 ^{ème} levées	Part variable / Levée 20 ^{ème} levée et plus
Collectif	7	1796,00 €	28,50 €	57,00 €
Collectif	10	2681,00 €	43,90 €	88,00 €
Collectif	16	3709,00 €	58,50 €	117,00 €
Collectif	25	5588,00 €	87,80 €	176,00 €

Tarifs résidences secondaires

Type de logement	Volume bac (litres)	Part fixe Incluant les 6 levées	Part variable / Levée supplémentaire
Secondaire	120	175,00 €	5,00 €
Secondaire	240	250,00 €	9,00 €
Secondaire	360	326,00 €	14,00 €

Tarifs professionnels (artisans, commerçants, entreprises, administrations, communes, associations)

Type	Volume bac (litres)	Part fixe	Levées jusqu'à 26 (C0,5)	26 levées C0,5	Levées jusqu'à 52 (C1)	52 levées C1	Au-delà de 52 levées	72 levées (C2)
Professionnels	240	166,00 €	9,12 €	403,12 €	18,00 €	877,00 €	36,00 €	1597,00 €
Professionnels	750	370,00 €	29,00 €	1124,00 €	57,00 €	2606,00 €	114,00 €	4886,00 €

Tarifs campings

Volume bac (litres)	Part fixe	Levées jusqu'à 26	26 levées	Levées suppl. (plus de 26)	C1	Levées suppl. (plus de 52)	C2
240	83,00 €	7,00 €	265,00 €	14,00 €	629,00 €	28,00 €	1357,00 €
750	185,00 €	22,00 €	757,00 €	44,00 €	1901,00 €	87,00 €	4163,00 €

Tarifs EHPAD

Volume bac (litres)	Part fixe	Levées jusqu'à 26	26 levées	Levées suppl. (plus de 26)	C1	Levées suppl. (plus de 52)	C2
240	142,00 €	7,00 €	324,00 €	14,00 €	688,00 €	28,00 €	1416,00 €
750	295,00 €	21,00 €	841,00 €	43,00 €	1962,00 €	86,00 €	4198,00 €

Modalités de facturation

La facturation de la REOMI sera **semestrielle** à compter du **1^{er} janvier 2026**, selon l'échéancier suivant :

- 1^{er} semestre 2026 → Facturation en juillet 2026
- 2^{ème} semestre 2026 → Facturation en janvier 2027

Les paiements pourront être effectués par **virement bancaire, prélèvement automatique ou tout autre moyen prévu par la CCPB.**

Budget et recouvrement

Les crédits budgétaires nécessaires à la dépense et au recouvrement de la redevance seront prévus au budget 2026 de la CCPB. En cas de non-paiement, la CCPB pourra engager des procédures de recouvrement conformément aux dispositions légales en vigueur en lien avec le trésor public.

Pour tous vos besoins, rendez-vous au :

2A rue du Général Stuhl 57230 BITCHE
03 87 27 22 30 / revom@cc-paysdebitche.fr
www.cc-paysdebitche.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**
 Le vendredi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 16h**